

Article paru dans la rubrique Témoignages du mensuel « Rebelle Santé » de février 2020

Concentrateur : comment "couper" les ondes ?

« Mon épouse est abonnée à votre revue et j'apprécie la pertinence des sujets que vous traitez. Nous avons bien sûr été contactés pour l'installation du compteur EDF Linky que nous avons refusé ainsi que la plupart des résidents de la rue. Notre compteur, qui a 50 ans, est à l'intérieur de notre habitation.

En 2017, un concentrateur a été installé sur un poteau EDF dans la rue, à 25 mètres de notre cuisine. Ceci bien sûr à l'insu des riverains. À noter que les champs se trouvent à 100 mètres. Mon épouse est électro sensible; dès la mise en route de ce concentrateur l'été 2017, elle a ressenti des brûlures violentes au niveau du bas-ventre, ce qui l'obligeait à passer une partie de ses journées au fond de la propriété à plus de 100 mètres de ce concentrateur. Lors d'une réunion à la mairie de notre commune, un responsable Enedis m'a assuré « que cette installation était complètement étrangère à une pathologie certaine de mon épouse », en me recommandant l'Hôtel-Dieu à Paris (sic). Je vous épargnerai la liste des contacts que nous avons eus avec Enedis qui nous a « promenés » sur la France entière. Quelques lettres, entre autres, que nous avons expédiées au ministère de l'Environnement, à Madame Élise Lucet de France 2, au Figaro Magazine...

Sans réponse. En revanche, le journal Ouest-France du 24 août 2017 a fait paraître un article sur notre affaire, ainsi que France 3 dans son journal du 16 octobre 2017.

À noter que l'ARS (Agence régionale de santé, NDLR) de Quimper suit notre affaire. Nous avons été contactés de nombreuses fois par la cellule de médiation Enedis.

Mon épouse, radiesthésiste, peut mesurer l'intensité des ondes émises par le concentrateur grâce à un pendule, et nous avons établi un tableau. Suite aux conseils de notre entourage, nous avons « enveloppé » le concentrateur de feuilles d'aluminium, celui-ci se trouvant à un mètre de haut, ce qui a immédiatement « coupé » les ondes. Nous avons également enterré un fil de cuivre isolé autour de la maison avec une prise de terre (voir schéma plus loin). Cette installation est souvent visitée par des personnes dans la même situation. Bien sûr; compte tenu des vents marins, nous devons régulièrement consolider « l'emballage » du concentrateur qui semble avoir été, pour le moment, accepté par Enedis, la cellule de médiation citée auparavant n'ayant émis aucune objection.

Cette situation, dont nous nous serions passés, nous a permis de rencontrer beaucoup de gens sensibles aux ondes et qui ne sont pas écoutés. La médecine leur propose seulement des traitements à base d'antidépresseurs, jusqu'à quand ? *.

La presse fait régulièrement état de la marche forcée d'Enedis pour l'installation des compteurs et concentrateurs dont personne ne parle.

Comprenons-nous bien : nous ne sommes pas contre le progrès, bien au contraire ! Mais il faudrait peser l'avancée technique et les problèmes sanitaires qui vont forcément se développer.

Espérant que ces éléments puissent modestement faire avancer... »

Monsieur B. du Finistère

* Une amie en voyage, hospitalisée dans le sud de la France, s'est vue invitée par une infirmière à ne pas parler d'ondes au médecin si elle voulait être écoutée.

Schéma

Faire une tranchée autour de la propriété et déposer un fil de cuivre isolé à 25 centimètres de profondeur.

Ce fils s'achète en magasin de bricolage, en rouleau. Si besoin de grande distance, possibilité de les raccorder en s'assurant que les jonctions soient isolées. Les deux embouts doivent se rejoindre côté Nord. Un des fils est relié à une prise de terre : pic en fer planté à 30 centimètres de profondeur.



